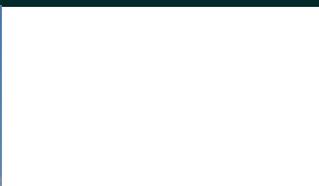


LE POTENTIEL PARTICIPATIF DES EnR

Orienter son épargne vers les renouvelables : un acte citoyen qui rapporte.



Février 2013

Claudio RUMOLINO



INTRODUCTION

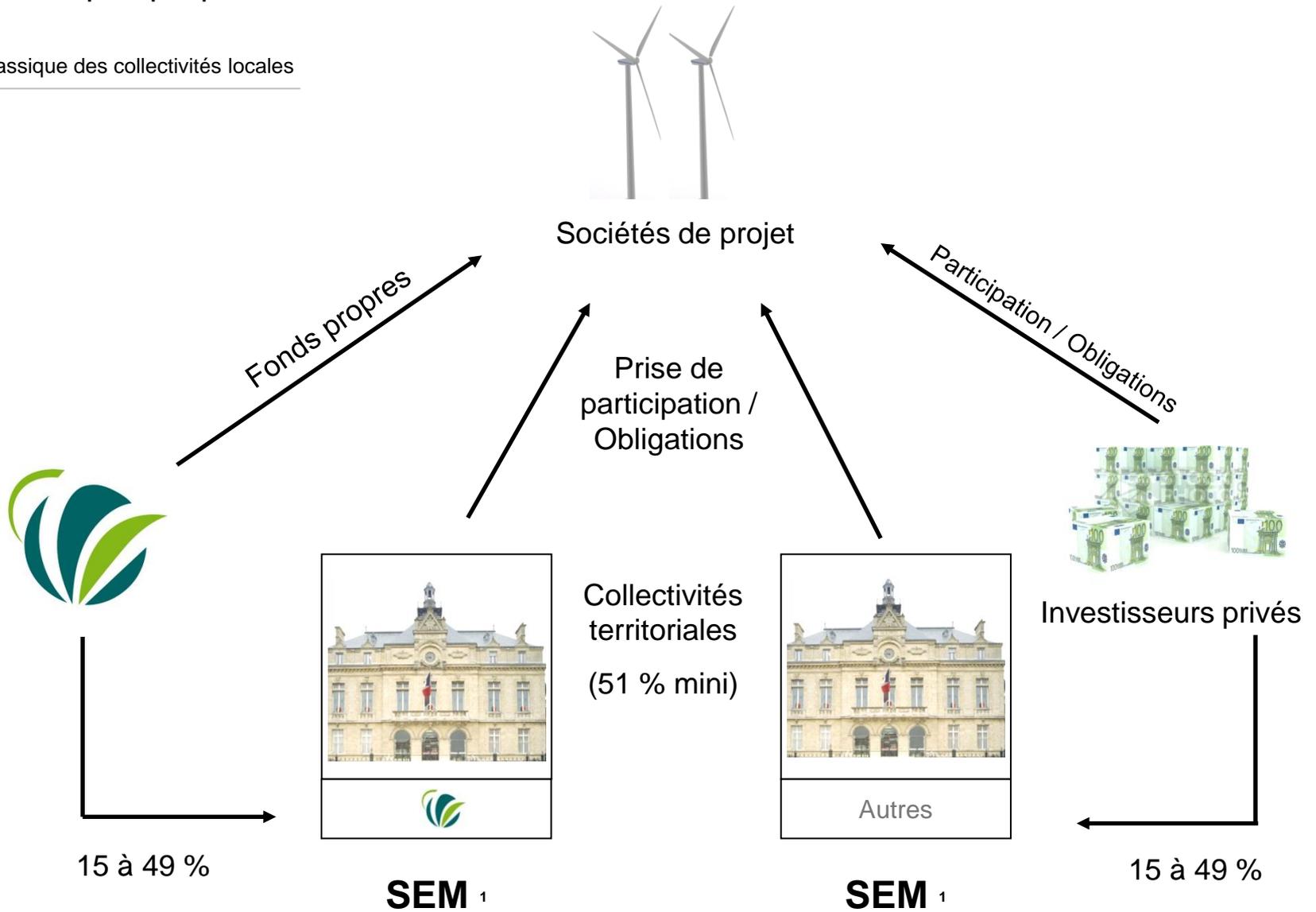
Pourquoi favoriser les mécanismes participatifs pour le développement des EnR ?

- Parce que ce choix découle d'une nouvelle organisation du marché de l'énergie, dans lequel chaque consommateur est également un potentiel producteur, par ses investissements directs (PV sur son toit) ou indirects (épargne fléchée, prise de participations, ...).
- Pour permettre aux habitants et aux collectivités de bénéficier directement d'une richesse générée sur leur territoire
- C'est le meilleur moyen d'obtenir que ces projets soient désirés par les acteurs locaux, parce que perçus comme une opportunité à saisir, dissuadant ainsi l'hostilité gratuite et les oppositions stériles.
- Parce que les EnR représentent une ressource locale, propre et inépuisable. Chaque territoire possède ses gisements. Ils sont totalement indépendants d'approvisionnements extérieurs, « décarbonés » et sans déchets dangereux.
- Cela permet de trouver une nouvelle dynamique financière ancrée localement : c'est possible grâce au lancement d'un produit d'épargne éthique à large échelle, qui soit lié à des actifs réels, productifs et identifiables, répondant à la demande de traçabilité de nos investissements et assurant une bonne rémunération.

• **PARCE QUE C'EST LA CLE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE**

L'investissement participatif public

Le rôle classique des collectivités locales



1. SEM = Société d'Economie Mixte

L'investissement participatif direct des citoyens

La participation privée



Sociétés de projet

Participation / Obligations

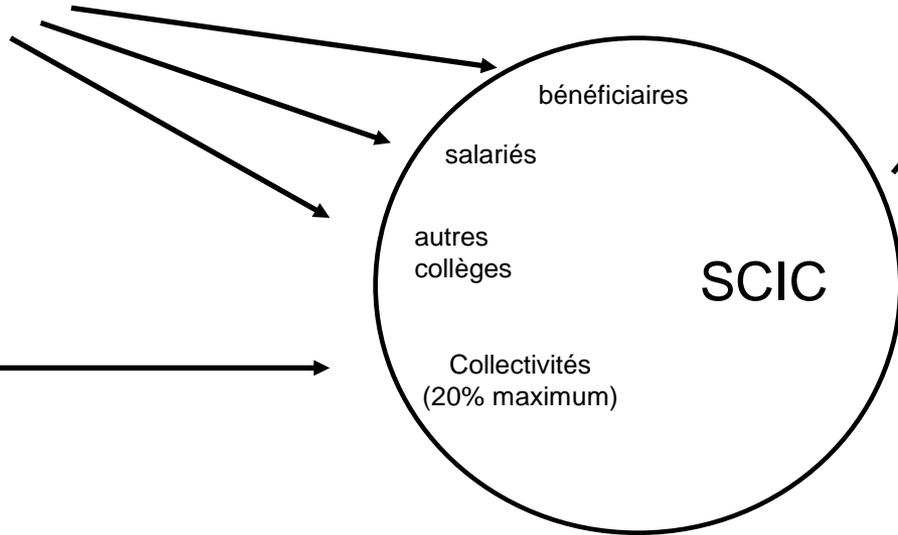


Investisseurs privés

- les particuliers
- les entreprises
- CIGALES (club d'investisseurs)
- (ou autres personnes morales)



investissements



Les collectivités



L'épargne de proximité dédiée aux EnR



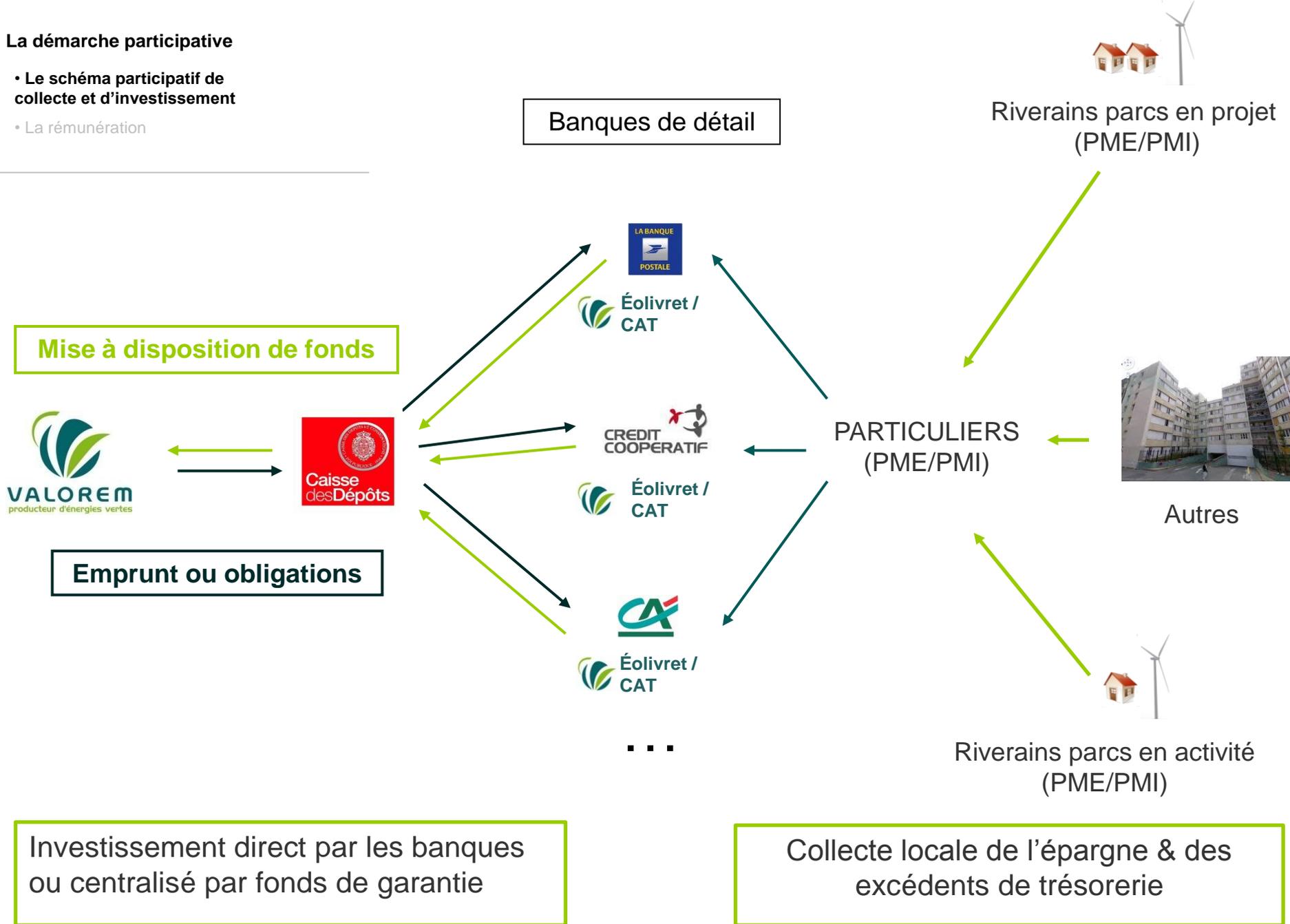
Février 2013

Claudio RUMOLINO

La démarche participative

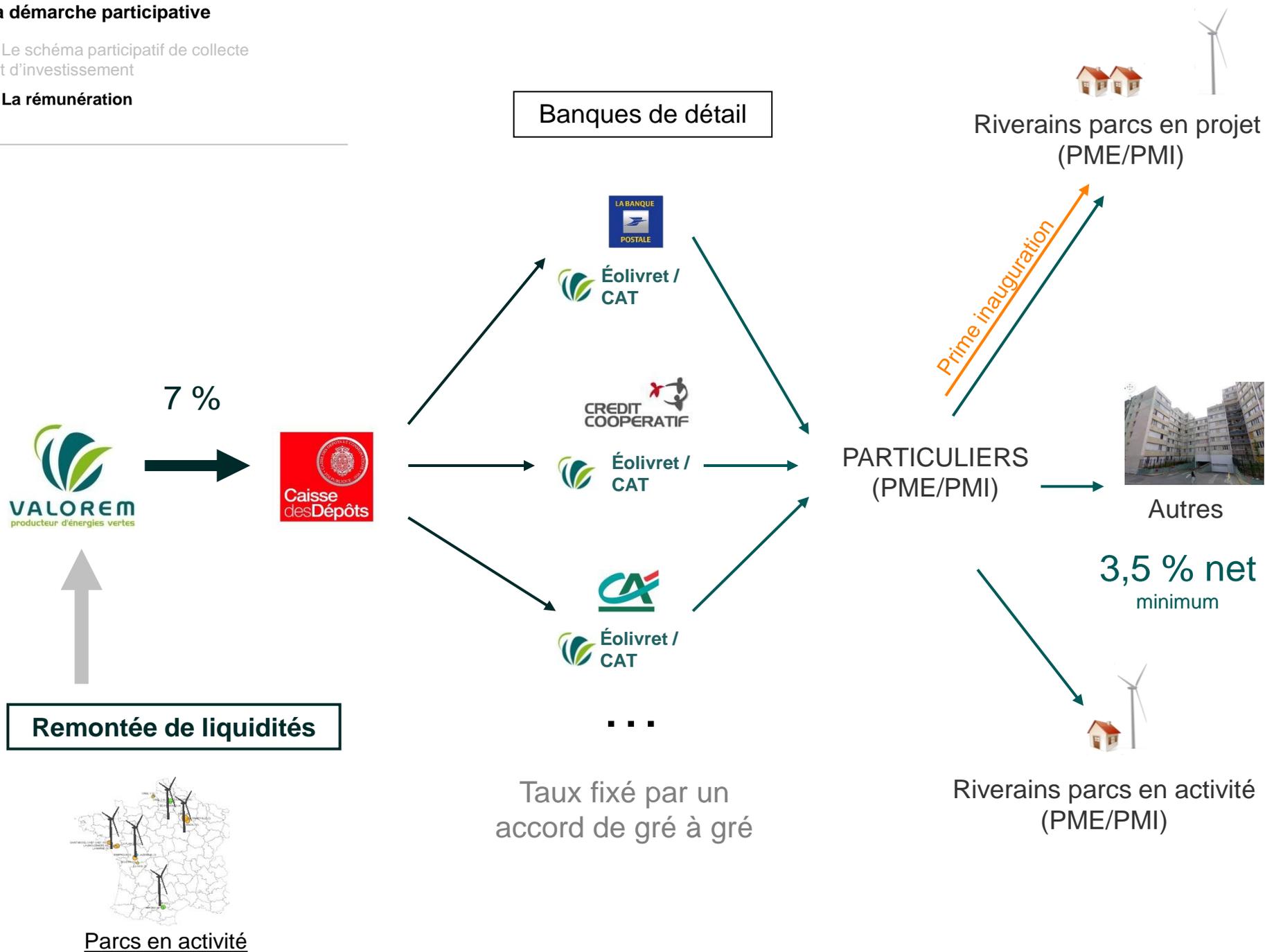
- Le schéma participatif de collecte et d'investissement

- La rémunération



La démarche participative

- Le schéma participatif de collecte et d'investissement
- La rémunération





Estimation des investissements dans les EnR au niveau national

Février 2013

Claudio RUMOLINO

Quels besoins de financement pour 1 500 MW/an ? Estimation



- o Sur la base d'un financement à hauteur de 2 à 2,5 Milliards €
- o Besoin en FP correspondant à environ 450 Millions €
- o Hypothèse : 1/3 des fonds propres apporté par livret d'épargne ou CAT, **soit 150 Millions €** :
 - 100 000 Livrets ou CAT répartis entre plusieurs réseaux *
 - Pour 1 500 € d'encours moyen (EM) **

- o Rémunération à 4,5 % brut pour les épargnants (3,5 % net), soit un revenu égal à 1 à 2 fois le montant de la CSPE payée par un foyer moyen*** possédant une épargne = EM.
- o Rémunération des obligations ou intérêts d'emprunt à 7 % comprenant l'alimentation d'un fonds de garantie

- o Délais de mise en place : Année N préparation (2013 ?)
- o N1 déploiement livret / CAT
- o N2 premiers investissements
- o N3 rythme de croisière

* Pour mémoire 1 : la seule population riveraine du portefeuille de projets Valorem concerne environ 400 000 foyers

** Pour mémoire 2 : l'encours moyen du Livret A = 3 700 € pour plus de 60 millions de livrets (92 % de la population). +300 G€ d'encours en Livret A + Livret DD.

*** ne subissant pas le chauffage électrique

FLUX ANNUELS DE REVENUS

Sur la base de 150 M€ investis



FISC



Riverains parcs en projet (PME/PMI)

FG : 1,5 %
= 2,25 Millions €

banques : 1 %
= 1,5 M€

1 %
1,5 M€

Bonus inauguration

Producteurs EnR



Fonds de garantie*

Néo-livret / CAT
CREDIT COOPERATIF

Néo-livret / CAT
LA BANQUE POSTALE

Néo-livret / CAT
CA

PARTICULIERS (PME/PMI)



Autres

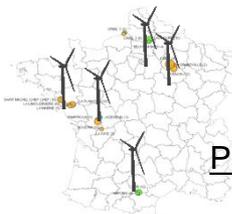
Rémunération 7 %
= 10,5 Millions €

3,5 % net
= 5,25 Millions €



Riverains parcs en activité (PME/PMI)

Remontée de liquidités



Parcs énergétiques en activité





**Le modèle d'investissement
participatif permettant l'entrée
de CT solvabilisées par l'éolien**

Février 2013

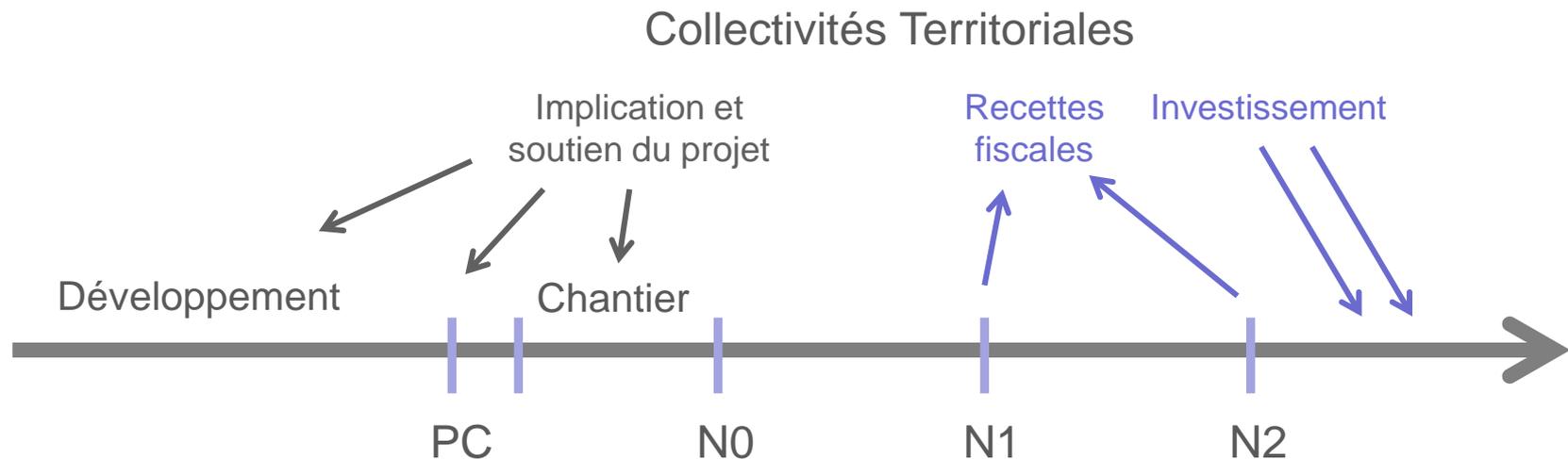
Claudio RUMOLINO

L'implication des collectivités territoriales

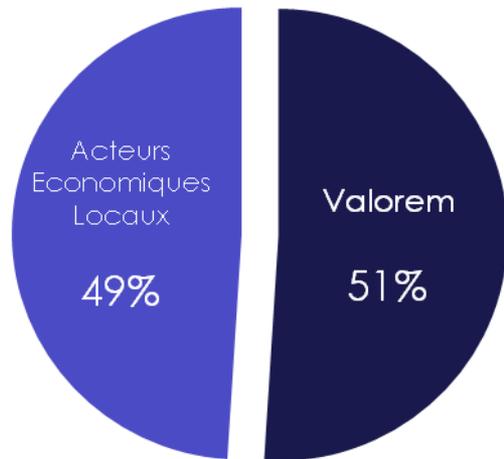
Les collectivités territoriales peuvent être fortement impliquées dans la vie du projet :

- Intermédiaire privilégié avec les parties prenantes d'un projet (citoyens, acteurs économiques)
- Soutien politique local influent
- Apport d'une connaissance du contexte local
- Soutien contre de recours abusifs et de médiation avec les opposants

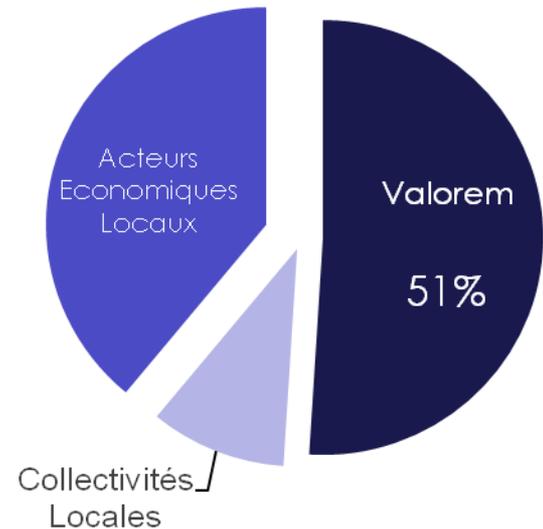
Dans le cadre de ce type de partenariat, Valorem peut favoriser l'entrée de ces collectivités dans le projet, rendue possible par l'investissement des premières retombées fiscales .



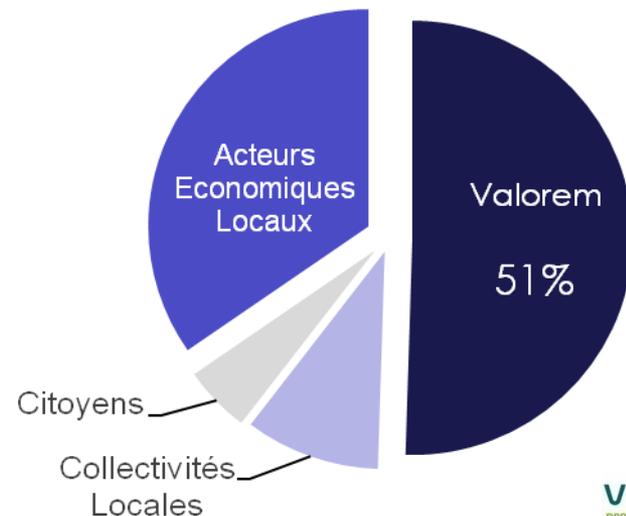
Le financement participatif des Fonds-Propres



➔
**Deux années
d'exploitation**



**ou avec
participation des
citoyens**



Implication financière des acteurs locaux :

- Acteurs économiques (coop. Agricole, ...)
- Citoyens (éventuellement)
- Collectivité territoriales

Prise de participation des collectivités après la 2^{ème} année d'exploitation grâce aux retombées fiscales liées à l'activité.

- Achat de parts sociales à leur valeur nominale
- Apport de fonds en compte-courants associés
- Retombées financières supplémentaires
- Investissement autofinancé par l'exploitation



L'investissement participatif dans les EnR

Devenir acteur de la transition énergétique

Réorienter l'épargne vers les industries et les énergies d'avenir.

Souscrire à une richesse renouvelable.

*Pour la mise en place d'une dynamique vertueuse de
complémentarité entre production et économies d'énergie.*

Février 2013

Claudio RUMOLINO